Insee flash





n° 149 - Juillet 2012



Évolution de l'emploi dans les Ardennes

La restructuration de l'industrie s'accélère au détriment de l'emploi

Département le plus industrialisé de la région, les Ardennes sont sévèrement touchées par la crise économique de 2008 et 2009. Durant cette période, l'emploi baisse fortement en raison des difficultés rencontrées par l'industrie. Avec les externalisations et les restructurations d'activité, la crise joue également un rôle d'accélérateur dans la réorganisation de l'industrie ardennaise. Ces mutations se poursuivent aujourd'hui et freinent l'évolution de l'emploi. En réponse aux difficultés, les dispositifs d'aide sont fortement mobilisés pour limiter les pertes d'emploi à travers le recours à l'activité partielle ou pour accompagner les demandeurs d'emploi.

in 2011, avec 52 600 salariés, les Ardennes pèsent pour 18,1 % dans l'emploi des secteurs marchands non agricoles de Champagne-Ardenne. Le département est le plus industrialisé de la région : 39 % des salariés exercent leur emploi dans un établissement industriel, soit 9 points de plus qu'au niveau régional et 17 points de plus qu'au niveau national.

Au cours des dix années passées, les Ardennes connaissent l'évolution de l'emploi la moins favorable de Champagne-Ardenne : entre fin 2001 et fin 2011, l'emploi diminue sensiblement avec une évolution des effectifs salariés de -1,4 % par an en moyenne, contre -0,9 % dans la région et +0,1 % en France métropolitaine. Lors de la période de croissance économique 2001-2007, la baisse des emplois

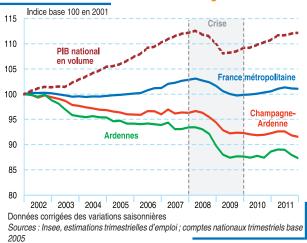
(-1,1 %) est deux fois plus importante qu'au niveau régional. La crise de 2008-2009 amplifie cet écart avec une dégradation en moyenne annuelle de -3,1 % dans les Ardennes et -2,1 % dans la région. Au cours de la reprise, l'emploi baisse plus légèrement avec des pertes nettes d'emploi de -0,2 % en moyenne annuelle, entre fin 2009 et fin 2011, contre -0,4 % en Champagne-Ardenne.



2001-2007 : la métallurgie ardennaise impactée par les difficultés de l'automobile

Entre 2001 et 2007, période de croissance économique, l'emploi salarié marchand non agricole des Ardennes passe de 60 300 à 56 300, soit une baisse de -1,1 % par an en moyenne, la plus forte des départements de Champagne-Ardenne.

Évolution de l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles



www.insee.fr

>> Le département des Ardennes

Au 1^{er} janvier 2009, le département des Ardennes, le plus petit de Champagne-Ardenne en superficie, compte 283 300 habitants, soit 21,2 % de la population régionale. Entre 1999 et 2009, en perdant 6 800 habitants, les Ardennes connaissent la plus forte baisse démographique (-0,24 %) des départements de France après la Haute-Marne. L'excédent naturel des naissances sur les décès encore largement favorable est loin de compenser le déficit des arrivées de population sur les départs. Chaque année, au jeu des migrations, le département perd 0,50 % de sa population, 3° taux le plus défavorable de France. À l'horizon 2015, en prolongeant les tendances passées, les Ardennes pourraient connaître une nouvelle baisse de population de 3 000 habitants. Situé au nord de la Champagne-Ardenne, le département est frontalier avec la Belgique sur plus de 200 kilomètres. La population des Ardennes se concentre le long de la vallée de la Meuse entre Mouzon et Givet, où se situent la plupart des emplois et les deux plus grandes communes du département, Charleville-Mézières (49 980 habitants) et Sedan (18 900 habitants). Dans les Ardennes, la filière automobile constitue l'un des piliers de l'activité industrielle. Fin 2007, à l'aube de la crise, parmi les dix plus grands établissements industriels, quatre sont des filiales de constructeurs ou de grands équipementiers automobiles (fonderie PSA Peugeot-Citroën, la plus grande d'Europe, le groupe américain Visteon ancienne filiale du constructeur Ford, Faurecia Automotive, Delphil. De nombreux autres établissements consacrent une part importante de leur activité à l'industrie automobile, tels La Fonte Ardennaise ou l'Atelier des Janves. Toutefois, seul l'amont de la filière est présent, le département ne comptant aucune unité d'assemblage de véhicules. De forte tradition industrielle, les Ardennes ont su préserver leur savoir-faire dans la fonderie et le travail des métaux. Aussi, en réponse aux enjeux de la compétitivité et pour favoriser l'innovation, les entreprises du secteur bénéficient de l'appui d'une antenne du Pôle de compétitivité et procédés « Materalia pagne-Ardenne-Lorraine » basée à Charleville-Mézières ainsi que du soutien du Centre technique des industries de fonderie (CTIF) ou du Centre régional d'innovation et de transfert de technologie (CRITT) spécialisé dans les dépôts, matériaux et traitements de surface.

Le poids de l'industrie et les spécialisations industrielles du département expliquent en grande partie ce résultat. Avec 39 % des salariés des secteurs marchands dans l'industrie, le département des Ardennes est le deuxième département le plus industrialisé de France, après la Haute-Saône, avec laquelle il présente plusieurs caractéristiques communes (forte présence de la métallurgie, et implantation des groupes Faurecia et PSA). Au cours des années 2001 à 2007, l'industrie ardennaise perd 4 000 emplois salariés, soit une baisse annuelle moyenne de -2,7 %, contre -2,0 % au niveau national. Fin 2007, la métallurgie, première spécificité industrielle du département et premier employeur, regroupe 17,2 % des salariés ardennais, soit six fois plus qu'au niveau national. En France, au cours des années 2000, pour faire face à la hausse du cours des matières premières et à la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre, les entreprises du secteur ont dû améliorer leur productivité ou délocaliser avec comme conséquence, la perte de 67 000 emplois en six ans. Dans les Ardennes, avec une disparition nette de 2 400 emplois, la métallurgie-travail des métaux perd encore davantage d'emplois (-3,6 % en moyenne chaque année, contre -2,2 % au niveau national) en raison de sa forte dépendance à la filière automobile, en difficulté à partir de 2005.



2001-2007 : textile et équipements électriques, deux autres spécificités industrielles

Dans les Ardennes, au cours des années 2000 et jusqu'à la crise, le textile-habillement (2,1 % des emplois salariés marchands) résiste mieux qu'au niveau national. Les effectifs restent stables, contre une baisse annuelle de -7,7 % en France métropolitaine. Dans le département, le secteur est fortement positionné sur le textile pour l'automobile, beaucoup moins dans l'habillement, fortement exposé à la concurrence des pays émergents. Par ailleurs, au cours de cette période, les Ardennes bénéficient de l'implantation d'un établissement du groupe Hermès, Maroquinerie des Ardennes (200 emplois fin 2007), spécialisé dans la fabrication de sacs en cuir de luxe.

Dans l'industrie des équipements électriques, deuxième spécificité industrielle du département, la baisse des emplois est plus marquée qu'au niveau national (-5,1 % contre -3,3 %). La concentration de l'activité au sein de quelques

Les dix plus grands établissements industriels des Ardennes fin 2007

Raison sociale	Secteur d'activité	Tranche d'effectif salarié							
PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILE SA	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	2000 à 2999							
VISTEON ARDENNES INDUSTRIES	Fabrication de matériels de transport	750 à 999							
ÉLECTRICITÉ DE FRANCE	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur	500 à 749							
ELECTROLUX HOME PRODUCTS FRANCE	Fabrication d'équipements électriques	500 à 749							
LA FONTE ARDENNAISE	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	500 à 749							
FAURECIA AUTOMOTIVE INDUSTRIE	Fabric. textiles, industries habillement, cuir et chaussure	250 à 499							
DELPHI FRANCE SAS	Fabrication de matériels de transport	250 à 499							
TARKETT SAS	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	250 à 499							
KME FRANCE SAS	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	250 à 499							
ENIA FRANCE SAS	Fabric. textiles, industries habillement, cuir et chaussure	250 à 499							
Avertissement : depuis le 31/12/2007, certains établissements ont pu fermer ou voir leur effectif évoluer.									



Avertissement : depuis le 31/12/2007, certains établissements ont pu termer ou voir leur effectif évoluer

Source : Insee, Clap

établissements est importante et fragilise d'autant le secteur : les trois plus grands établissements regroupent, fin 2007, 80 % des salariés, dont la moitié sont employés par l'établissement du groupe suédois *Electrolux*. Au cours des années 2000, *Electrolux* perd une centaine d'emplois avec la délocalisation d'une partie de sa production dans une autre unité du groupe implantée à l'étranger.



2001-2007 : la tertiarisation des emplois reste peu avancée en dépit du développement de l'intérim

Au cours de la période 2001-2007, en plus des difficultés rencontrées par l'industrie, les autres secteurs d'activité s'incrivent sur une évolution des emplois moins favorable qu'au niveau national . Le commerce, en lien avec la baisse de la population du département, perd -0,2 % de ses effectifs par an. Les services ne semblent pas avoir bénéficié du phénomène de « tertiarisation » constaté au niveau régional. L'emploi baisse de -3,7 % par an en moyenne (+2,7 % dans la région et +2,2 % au niveau national) dans les *activités de services administratifs et de soutien*, et n'augmente que très légèrement, +0,8 % par an en moyenne, contre +1,3 % en Champagne-Ardenne, dans les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques.

Parmi les activités de services, seul l'intérim se développe : fin 2007, dans les Ardennes, 5,8 % des salariés sont des intérimaires, soit 1,7 point de plus qu'au niveau national. L'emploi intérimaire du département se caractérise par une forte présence dans l'industrie : 75 % des intérimaires travaillent pour l'industrie manufacturière, contre 43 % en France métropolitaine. Cependant, au cours des années 2000, le niveau d'emploi intérimaire varie fortement au gré notamment des fluctuations du marché automobile : de 3 000 emplois fin 2001, il passe à 2 900 emplois fin 2005, au moment où la production automobile nationale s'infléchit, puis rebondit à 3 350 emplois fin 2007.



2008-2009 : un emploi industriel fortement touché par la crise malgré un fort recours au chômage partiel

Avec la crise, le nombre d'emplois salariés passe de 56 300 fin 2007 à 52 800 fin 2009, soit une baisse de -3,1 % en moyenne annuelle, deux fois plus marquée qu'au niveau national

(-1,5 %). Une partie de cet écart s'explique par les spécialisations industrielles du département. Des cinq secteurs d'activité ayant connu les plus fortes baisses d'emploi au cours de la crise au niveau national, quatre sont surreprésentés dans l'économie ardennaise : l'intérim, la métallurgie-travail des métaux, la fabrication de textiles et le travail du bois. Dans un contexte de crise marqué par la baisse continue de la production automobile française, toute la filière est touchée. Le textile-habillement qui maintenait ses emplois au cours des années 2001 à 2007 connaît une baisse d'emploi de -8,1 % par an, comme au niveau national. La métallurgie, première spécificité industrielle des Ardennes, perd 900 emplois, soit une baisse annuelle moyenne de -4,5 %, moins marquée toutefois qu'au niveau national (-5,1 %).

Au cours de la récession, pour maintenir les salariés dans les entreprises, les industriels mobilisent plus qu'ailleurs le dispositif de chômage partiel. En 2008 et 2009, les établissements industriels ardennais consomment 1,9 million d'heures de chômage partiel, soit 44 % des heures utilisées en Champagne-Ardenne, le double du poids des Ardennes dans l'emploi industriel régional. En 2009, au plus fort de l'utilisation de la mesure, le nombre d'heures de chômage partiel utilisées dans le département atteint, en moyenne, 80 heures par emploi industriel, contre 40 en Champagne-Ardenne et 20 en France métropolitaine.

En dehors de la filière automobile, d'autres secteurs industriels sont durement touchés par la crise : dans la fabrication d'équipements électriques, la baisse des emplois continue d'être plus marquée dans les Ardennes qu'au niveau national (-9,0 % en moyenne annuelle contre -2,4 %) en raison des nouvelles difficultés rencontrées par le principal établissement, *Electrolux*.



2008-2009 : durant la crise, les entreprises industrielles ajustent leur besoin de main d'œuvre par l'intérim et la tertiarisation de l'emploi s'accélère

En deux ans, l'industrie ardennaise perd 2 000 emplois salariés, soit une baisse annuelle moyenne de -4,5 % contre -3,4 % au niveau national. Compte tenu du fort impact de la crise sur les activités industrielles du département et du poids de l'industrie dans l'intérim, l'emploi intérimaire diminue fortement et rapidement. De fin 2007 à fin 2008, le nombre d'intérimaires baisse de moitié passant de 3 400 à 1 700, perte la

Évolution annuelle moyenne de l'emploi salarié marchand non agricole

	Période 2001-2007			Période 2008-2009		Période 2010-2011					Évolution de	
	Arden- nes	Cham- pagne- Ardenne	France métro- politaine	Arden- nes	Cham- pagne- Ardenne	France métro- politaine	Arden- nes	Cham- pagne- Ardenne	France métro- politaine		Emploi fin 2011	l'emploi entre 2001 et 2011
Industrie	-2,7	-2,5	-2,0	-4,5	-4,6	-3,4	-1,1	-2,6	-0,9	26 800	20 500	-6 300
Construction	1,5	1,4	2,5	-0,4	-0,4	-1,0	-0,9	-1,9	-0,8	5 000	5 400	400
Commerce	-0,2	-0,5	0,7	-2,1	-1,0	-0,9	-0,7	-0,2	0,4	9 600	9 100	-500
Services marchands hors intérim	-0,7	0,3	1,2	1,0	1,0	0,1	0,1	0,8	1,2	15 800	15 900	100
Intérim	1,8	2,4	2,3	-22,7	-16,3	-12,6	10,5	7,6	7,3	3 000	2 700	-300
Ensemble	-1,1	-0,6	0,5	-3,1	-2,1	-1,5	-0,2	-0,4	0,6	60 300	53 600	-6 700

Source : Insee, estimations trimestrielles d'emploi



plus importante des départements français. Dès 2009, l'intérim redémarre fortement (+19,5 %), sans toutefois atteindre le niveau de fin 2007. Entre le début et la fin de la crise, l'intérim perd 1 300 emplois.

En intégrant les baisses d'emploi intérimaire localisées dans l'industrie aux baisses d'emploi industriel, l'industrie ardennaise perd 3 000 emplois en deux ans, soit 85 % des emplois salariés marchands perdus dans le département au cours des deux années. Au contraire, dans les services marchands, les services aux entreprises - activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle, d'analyses techniques et les services administratifs et de soutien hors intérim - l'emploi évolue favorablement. Néanmoins, compte tenu du faible poids de ces activités, les effets sur l'emploi total se font moins sentir qu'au niveau national. Par ailleurs, une partie de cette hausse s'explique par la restructuration, en 2009, du groupe suédois Akers : en perdant une partie de sa production, l'établissement Akers (180 salariés) localisé à Sedan passe de l'industrie (secteur de la fabrication de machines et équipements) aux services (secteur des activités d'ingénierie et d'études techniques).



2010-2011 : l'intérim repart et la restructuration de l'industrie se poursuit

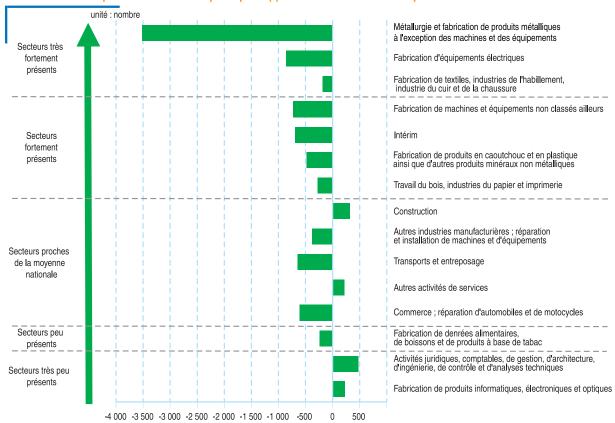
Sur la période 2010-2011, la reprise de l'activité économique se traduit au niveau national par une hausse de l'emploi salarié de +0,6 % par an. Dans les Ardennes, l'emploi continue de diminuer mais à un rythme sensiblement ralenti (-0,2 % en moyenne annuelle) : les gains réalisés entre la fin 2009 et juin 2011 (+1,5 %) sont gommés complètement par les effets du repli de

l'activité du second semestre 2011 (-1,9 %).

Au cours de la période 2010-2011, l'emploi intérimaire rebondit fortement avec une hausse annuelle moyenne de +10,5 %, contre +7,3 % au niveau national, pendant que la baisse des emplois industriels ralentit fortement (-1,2 % par an) en raison de la bonne tenue des industries agroalimentaires et d'un ralentissement des pertes d'emploi dans les industries manufacturières spécifiques au département. En particulier, dans la métallurgie, secteur industriel le plus important du département en terme d'emploi, le rythme de la baisse de l'emploi (-1,8 %) est deux fois moins élevé que sur la période 2001-2007 d'avant crise. Seuls les secteurs de la fabrication de matériels de transport et de la fabrication d'éguipements électriques continuent de connaître de fortes pertes : d'une part, les disparitions d'emploi liées à la fermeture programmée de l'usine Delphi en 2012 pénalisent le secteur de la fabrication de matériel de transport, dont les effectifs chutent de -7,1 % par an en moyenne au cours de ces deux années ; d'autre part, le plus grand établissement du secteur de la fabrication d'équipements électriques, Electrolux, continue de restructurer son activité.

Dans le même temps, les externalisations d'emploi auparavant localisé dans les entreprises industrielles se poursuivent. Dans les services marchands - hors intérim -, l'essor des services aux entreprises se poursuit avec une création nette de 300 emplois salariés, soit une augmentation de +3,3 % par an, hausse proche du niveau régional (+3,0 %) et très supérieure au niveau national (+1,4 %). Ainsi, de nombreux établissements spécialisés dans les activités de nettoyage, de sécurité mais aussi d'ingénierie, contrôle et analyses techniques créent des emplois. Néanmoins, les

Evolution de l'emploi salarié dans les principaux (*) secteurs d'activité sur la période 2001-2011 dans les Ardennes





(*) Secteurs au niveau A38 de la NAF Rév.2 dont les évolutions sont supérieures à 100 emplois Lecture : le secteur de la métallurgie est très fortement sur-représenté dans les Ardennes, avec une part dans l'emploi total beaucoup plus élevée que la part nationale. À l'inverse, le secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques est très fortement sous-représenté avec une part nettement plus faible qu'au niveau national. Le secteur de la construction n'est pas un secteur spécifique dans les Ardennes, son poids étant proche du poids moyen national. Source : Insee, Estimations d'emploi ; Clap, méthode régionale effets bénéfiques de cette hausse sont limités par les pertes d'emploi dans les autres services marchands, en particulier dans le transport - entreposage et les services marchands aux particuliers.



Bilan 2001-2011: la recomposition du tissu industriel contribue à la diminution des emplois

Au cours des dix dernières années, les Ardennes perdent 7 700 emplois salariés marchands non agricoles, soit une baisse annuelle moyenne de -1,4 %, la plus élevée des départements de Champagne-Ardenne. Comme aux niveaux régional et national, l'industrie connaît les pertes les plus lourdes, avec la disparition de 6 500 emplois. Dans la métallurgie-travail des métaux, en raison de la présence de nombreux sous-traitants et équipementiers automobile qui subissent la pression des constructeurs pour réduire leurs prix et gagner en productivité, la baisse de l'emploi est plus forte qu'au niveau national (-3,4 % par an, contre -2,6 %). Dans ce secteur, qui occupe un salarié sur cinq en moyenne sur la période, les effectifs passent de 12 000 fin 2001 à 8 500 fin 2011. Ainsi, au cours des années 2001 à 2011, la métallurgie-travail des métaux contribue pour moitié aux pertes d'emploi salarié marchand totales du département. L'industrie des produits électriques, fortement concurrencée par les pays à bas coût de main d'œuvre, supprime 800 emplois avec notamment les difficultés rencontrées par l'établissement Electrolux et les restructurations au sein du groupe.

Au cours de la période 2001-2011, le secteur du textile-habillement, largement tourné vers le textile automobile et les sols textiles, résiste globalement mieux que dans le reste de la région et qu'au niveau national : les emplois salariés diminuent en moyenne de -1,7 %, contre respectivement -7,4 % et -6,9 %. Dans un marché, fortement exposé à la concurrence étrangère et aux risques de délocalisation, le textile automobile ardennais mise sur l'innovation, avec notamment la création, en 2010, d'un centre de recherche et d'essai acoustique au sein des établissements *Faurecia*, spécialisé dans la fabrication de pièces insonorisantes et de tapis de garnissage pour l'automobile.

Première victime de la baisse de l'activité dans la métallurgie-travail des métaux et chez les équipementiers automobiles, l'intérim ne retrouve pas fin 2011 son niveau de fin 2001 (-600 emplois). L'emploi intérimaire qui repartait à la hausse au deuxième trimestre 2009, diminue en 2011.

Le commerce, freiné dans son développement par une situation démographique dégradée, connaît, avec une perte de 600 emplois, une évolution (-0,6 % par an) proche du niveau régional, mais très éloignée de la moyenne nationale (+0,3 %).

Au cours de ces dix dernières années, 300 emplois sont perdus dans les services marchands hors intérim. Avec les phénomènes d'externalisation et de tertiarisation de l'industrie amorcés pendant la crise, les secteurs des activités de services administratifs et de soutien et des activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, regroupant une grande partie des services aux entreprises, créent 500 emplois, soit une hausse de +1,1 % en moyenne par an. Mais dans le même temps, les transports et l'entreposage, en lien avec la baisse de l'activité industrielle, perdent 600 emplois.

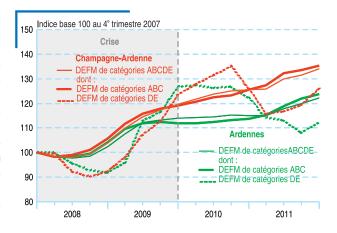


La demande d'emploi, à un niveau très élevé avant la crise, augmente moins

Dans les Ardennes, avec la disparition de 3 700 emplois salariés marchands entre fin 2007, début de la crise, et fin 2011, l'emploi diminue davantage qu'au niveau régional (-1,7 % en moyenne annuelle, contre -1,3 %). Dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories ABC, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, augmente nettement moins qu'au niveau régional (+5,5 % contre +7,9 % en moyenne annuelle). Ce résultat peut s'expliquer par la forte mobilisation dans le département des dispositifs d'accompagnement des restructurations qui ralentissent les entrées à Pôle emploi en listes ABC, notamment les contrats aidés ou les contrats de transition professionnelle (CTP). Il peut également traduire la non inscription ou la sortie des listes de Pôle emploi d'un ensemble d'individus dépourvus d'emploi et qui ne peuvent pas ou plus prétendre à des indemnités chômage (jeunes ou demandeurs d'emploi de très longue durée). Enfin, avec la baisse démographique, le nombre d'actifs diminue : en 2009, dans la tranche d'âge des 20 à 59 ans où se concentrent les actifs (personnes en emploi et chômeurs), les Ardennes perdent 2 200 habitants.

Durant la période de crise des années 2008 et 2009, le nombre de demandeurs d'emploi augmente de +5,8 % par an. Le département fait l'objet de nombreuses mesures visant, soit à maintenir les salariés dans leur entreprise avec le recours au chômage partiel, soit à améliorer le retour à l'emploi à travers la mise en place de formations. Parmi ces dispositifs, le contrat de transition professionnelle (CTP) d'accompagnement des licenciements économiques, dont tout le département des Ardennes bénéficie, est fortement mobilisé : au cours de ces deux années, 1 300 salariés licenciés entrent en CTP, soit autant que de salariés licenciés bénéficiaires de la convention

Évolution des demandeurs d'emploi



DEFM : demandeurs d'emploi en fin de mois Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières Lecture :

- les DEFM de catégories ABC regroupent les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de mois et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.
- les DEFM de catégorie D regroupent les demandeurs d'emploi, sans emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...
- les DEFM de catégorie E regroupent les demandeurs d'emploi, en emploi (bénéficiaires de contrats aidés notamment), non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Sources: STMT Pôle emploi, Dares - calcul des CVS - DIRECCTE Champagne-Ardenne / SESE



de reclassement personnalisée (CRP) des trois autres départements réunis. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories D et E, regroupant notamment les demandeurs d'emploi bénéficiant des CTP et des contrats aidés, augmente de +12,6 %, contre +11,2 % dans la région.

Néanmoins, toutes catégories ABCDE confondues, la hausse des demandeurs d'emploi - tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi ou non - est moins élevée dans le département qu'au niveau régional, avec +6,8 % contre +9,4 %.

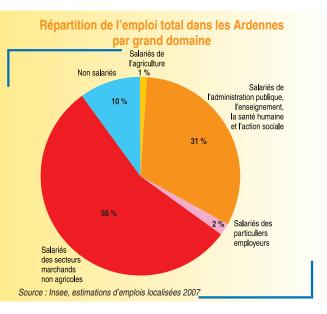
Dans les Ardennes, entre fin 2009 et fin 2011, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC ralentit légèrement (+5,2 % par an) et demeure inférieure au niveau régional (+6.6 %) en raison de l'effet plus important de la reprise économique sur l'emploi (-0,2 % contre -0,4 % dans la région). L'amélioration de la demande d'emploi est en partie limitée par la fin de plusieurs dispositifs, tel les CTP contractés en 2009 pour une durée maximale de douze mois : les bénéficiaires de ces dispositifs n'ayant pas retrouvé d'emploi sont reclassés des listes D vers les listes ABC. Ainsi, au cours

des deux dernières années, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories D et E diminue fortement (-5,8 %). Fin 2011, 21 400 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi en catégories ABC, soit 4 100 demandeurs d'emploi de plus que fin 2007. Malgré une moindre hausse de la demande d'emploi, les Ardennes regroupent aujourd'hui, comme avant la crise, 23,0 % de la demande d'emploi régionale, proportion de cinq points supérieure au poids du département dans l'emploi salarié marchand non agricole de la Champagne-Ardenne.

Anh Van Lu, Romain Perron

Le champ de l'étude : les emplois salariés des secteurs marchands non agricoles

Afin d'établir un diagnostic du marché du travail au plus proche de l'actualité, l'étude utilise les estimations trimestrielles d'emploi qui permettent d'obtenir des informations au niveau régional et départemental 90 jours après la fin du trimestre passé, soit à la date de cette étude, jusqu'au 4^e trimestre 2011. Le champ de l'étude est en conséquence restreint au champ des estimations trimestrielles d'emploi, celui des salariés des secteurs principalement marchands non agricoles. Ce champ pèse, fin 2007, pour 56 % dans l'emploi total du département.



Cette étude, réalisée avec le soutien de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (Datar) fait l'objet de douze publications : une de niveau régional, quatre de niveau départemental et sept de niveau zone d'emploi.



MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

Les estimations d'emploi au niveau A38 de la nomenclature d'activité française (NAF Rév.2) sur 2010-2011 :

les estimations trimestrielles d'emploi ne fournissent des évolutions d'emploi départementales et régionales qu'au niveau A17 de la nomenclature d'activité française (NAF Rév.v2). A ce niveau d'agrégation, les principales industries de Champagne-Ardenne - métallurgie, textile et habillement - sont regroupées au sein d'un seul secteur d'activité : la « fabrication d'autres produits industriels ». Seules les estimations annuelles d'emploi localisées, disponibles sur la période 2001-2009, permettent d'obtenir des évolutions d'emploi à un niveau plus fin de la nomenclature (A38) et ainsi d'établir la distinction entre ces secteurs d'activités. Afin d'analyser les évolutions de l'emploi dans l'industrie à un niveau fin durant la période récente (2010 et 2011), la répartition de l'emploi au niveau a été estimée pour les années 2010 et 2011 à partir des estimations trimestrielles d'emploi et de l'exploitation des données Urssaf.



INSEE, direction régionale de Champagne-Ardenne
10, rue Edouard Mignot - 51079 Reims Cedex - Tél. : 03 26 48 66 60
Directeur de la publication : Patrick Redor, directeur régional de l'INSEE
Chef du Service Études et Diffusion : Françoise Courtois-Martignoni
Rédaction en chef : Sandrine Rigollot
Secrétaire de fabrication : Hervé Bourgeois - Création de l'image visuelle : 5pointcom
© INSEE-2012 ISSN 1277-5649 - Dépôt légal 2012

